



# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Revue de presse

10 septembre 2015

C'est la confusion au sein de l'Assemblée nationale ! Entre Pacte de responsabilité et Mémoire de stabilité, il n'y a pas que le citoyen lambda qui se perd. Chef d'Etat, groupes parlementaires et députés, chacun interprète à sa façon la décision de la Haute Cour Constitutionnelle et essaie de la concrétiser à son avantage. Par ailleurs, la machine étatique semble au point mort dans l'attente de la convocation d'une session extraordinaire censée adopter la Loi de Finance Rectificative.

### Processus électoral

#### POLEMIQUE AUTOUR DU PROCES-VERBAL DE LA CENIT

Coup de tonnerre avant-hier au tribunal administratif d'Anosy avec l'apparition d'un Procès Verbal de délibération de la CENIT, en date du 04 mai dernier, autorisant l'utilisation d'un pseudonyme ou d'un diminutif dans le bulletin unique. Le document a été signé par tous les membres de la Commission électorale, dont son Président Ndriana Mamy Ralaiariliva. Ledit PV stipule entre autres que « les caractéristiques contenues dans le spécimen, fourni par la liste des candidats au cours du dépôt de candidature, ne peuvent en aucun cas contenir la photo, le nom ou les prénoms d'un individu. Par conséquent, toute emblème ou titre de liste de candidats contenant un nom et/ou prénoms doit faire l'objet d'une modification. Toutefois, le cas échéant, l'utilisation d'un pseudonyme, d'un nom d'emprunt ou d'un diminutif est autorisé ». (**Midi Madagasikara p.11**) Intervenue sur les ondes de la radio Free FM, hier, Lalatiana Rakotondrazafy a mis en garde la candidate du TIM, ses avocats ainsi que la CENIT. « Si Lalao Ravalomanana et ses avocats se hasardent à mettre cette délibération de la CENIT au prétoire du tribunal, nous déposeront une plainte pénale au niveau du parquet du tribunal de première instance d'Antananarivo pour faux et usage de faux » a-t-elle laissé entendre. (**La Vérité p.3**)

- « Ce procès-verbal de la Commission électorale disculpe Lalao Ravalomanana » selon **Midi Madagasikara**. Convaincu que le tribunal administratif rejettera la requête de disqualification déposée par Lalatiana Rakotondrazafy, le quotidien s'attend déjà à une confirmation de l'élection de la candidate du TIM à la tête de la CUA d'où son titre à la Une « Vers la confirmation de la victoire de Lalao Ravalomanana » (**p.1-11**)
- Accusée ouvertement de connivence avec Lalao Ravalomanana, dans le contentieux opposant cette dernière à la candidate du Freedom, la CENIT a publié un communiqué officiel soulignant que les faits relatés dans les articles parus dans certains journaux, en référence à cette accusation de complicité, sont actuellement instruits par les juridictions qui y sont habilitées. La Commission électorale appelle ainsi tout un chacun à attendre les verdicts dans « la retenue et la dignité ». (**Midi Madagasikara p.11, Madagascar Laza p.5, La Vérité p.5**)
- « Cette délibération de la CENIT n'a-t-elle pas été élaborée uniquement pour sauver la soldate Lalao Ravalomanana ? » s'interroge **La Vérité**, qui souligne que ce fameux procès-verbal ne figure point sur le site web de la Commission électorale et que le décret y afférant n'a guère été adopté selon les procédures. (**p.3**)
- **La Gazette de la Grande île** remet également en doute la crédibilité de cette délibération du 4 mai 2015 qu'elle qualifie « d'abracadabrante ». De son analyse, ce document a été créé de toute pièce pour confirmer la victoire de Lalao Ravalomanana. « Le régime préfère être confronté au couple Ravalomanana qu'à Lalatiana Rakotondrazafy » déduit le journal. (**p.5**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Politique interne

### PACTE – MEMORANDUM, LA CONFUSION REGNE TOUJOURS

« Le Mémoire de stabilité ne concerne que ceux qui souhaitent soutenir le programme du Président de la République, tandis que le Pacte de responsabilité implique tous les députés, sans exception » explique un parlementaire signataire dudit Mémoire. Pour l'heure, le Chef de l'Etat, les groupes parlementaires et individuellement les députés, semblent cogiter, chacun de leur côté, pour trouver une manière de concrétiser le Pacte de responsabilité recommandé par la Haute Cour Constitutionnelle (HCC) mais, à leur avantage. De l'entente entre le Président de la République et les parlementaires devrait, pourtant, dépendre la convocation d'une session extraordinaire. En effet depuis plusieurs semaines, les affaires étatiques sont au point mort, en l'absence de Loi de Finances Rectificative. Point positif, une rencontre entre Jean Max Rakotomamonjy et Hery Rajaonarimampianina devait se faire hier, sinon ce jour. Le numéro un de l'Assemblée nationale prévoit d'ailleurs de tenir une conférence de presse aujourd'hui. (**L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.13, Madagascar Laza p.5, Les Nouvelles p.3, La Gazette de la Grande île p.5, Takoritsika p.2**)

- « Nous nous dispersons dans les terminologies. Pour ma part, je préfère parler d'accord, concernant les recommandations de la HCC. Les choses commencent d'ailleurs à bouger à l'Assemblée nationale (...) Je pense ainsi qu'un accord avec le Président de la République sera conclu incessamment » s'est exprimé Freddie Mahazoasy, Vice-Président de l'Assemblée nationale. (**L'Express de Madagascar p.3**)
- Jean Max Rakotomamonjy entretient le flou concernant son adhésion ou non à la proposition du Chef de l'Etat. « L'essentiel n'est pas de savoir qui a signé ou pas, mais que le Président de la République et l'Assemblée nationale discutent pour trouver une solution » a-t-il répondu aux journalistes qui lui ont demandé s'il avait signé ou non le Mémoire de stabilité. (**L'Express de Madagascar p.3, Midi Madagasikara p.13**)
- D'après certains députés membres de la Nouvelle Majorité Parlementaire (NMP), seuls 46 parlementaires auraient apposé leur signature au Mémoire de stabilité. (**Midi Madagasikara p.13**)
- « La signature du Mémoire de stabilité, initié par le Président de la République, rentre dans le processus de concrétisation du Pacte de responsabilité ». Telle est la version de Liahosoa Malement, député élu à Ampanihy et non moins rapporteur général de l'Assemblée nationale. Il reconnaît que la signature du Pacte de responsabilité devra se faire entre le Chef de l'Etat et le Président de l'Assemblée nationale, qui représente tous les députés. (**Madagascar Laza p.5**)
- « La participation de tous les députés à la mise en œuvre du Pacte de responsabilité reste encore incertaine » affirme **Les Nouvelles**, d'un ton sceptique. Le quotidien se réfère entre autres à la dernière déclaration de Pierre Houlder, porte-parole du Mapar, qui a laissé entendre que le Pacte de responsabilité sert uniquement à protéger l'intérêt d'une minorité. (**p.3**)
- « Il faut bien distinguer Mémoire de stabilité et Pacte de responsabilité. Chaque député est libre d'adhérer ou non au Mémoire qui est basé sur la non-agression verbale. Certains parlementaires attendent d'ailleurs de consulter le Pacte de responsabilité avant de le signer. Par ailleurs, ce fameux Pacte sera un fiasco si on n'avance pas vers la cohabitation entre les deux institutions » s'est exprimé Charles Randriamahefa, député élu à Moramanga, dans les colonnes de **L'Observateur**. (**p.3**)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



## Economie et société

### LE RECOURS AUX GENERATEURS A GAZOLE CRITIQUE

L'Intersyndical des employés de la Jirama est monté au créneau, hier, pour critiquer la signature d'un nouveau contrat par la Direction générale, relatif à l'augmentation de l'exploitation des centrales thermiques fonctionnant au gazole. « Alors que l'audit des anciens contrats n'est même pas encore fait, la compagnie signe déjà de nouveaux accords. Par ailleurs, le coût de production de l'électricité par ces centrales sera encore plus élevé et pourtant, la société la vend déjà à perte » a déclaré Flavien Andrianekena, un des leaders de l'Intersyndical. Les syndicalistes ont également saisi l'occasion pour soulever les zones d'ombre à propos des contrats signés depuis par la Jirama. A titre d'exemple, le contrat avec Agrekko portant sur la fourniture de 40MW d'électricité reste à éclaircir, alors qu'il vient d'être subitement révisé avec 20MW supplémentaires. Aussi, la compagnie n'a fait aucune déclaration sur les clauses des accords contractés avec la société AFL qui prévoit d'installer un générateur d'une puissance de 40MW à Antananandrano. (L'Express de Madagascar p.5, Midi Madagasikara p.2, Les Nouvelles p.15, La Gazette de la Grande île p.5)

- « Tout le monde sait que le gazole coûte cher et n'est donc plus adapté aux besoins de la Jirama si l'on souhaite son redressement. Alors pourquoi la Direction générale s'entête-t-elle et continue-t-elle de creuser le déficit accusé par la société qui avait connu des pertes financières d'environ 300 milliards d'Ariary à la fin de l'exercice 2014 et déjà 400 milliards de perte cette année ? » s'interroge un ancien haut responsable au sein de la Jirama. (L'Express de Madagascar p.5)

### DES MENACES D'ARRESTATION DES MEMBRES DE L'INTERSYNDICAL CIRCULENT

C'est avec un bâillon sur la bouche et les mains ficelées que les membres de l'Intersyndical de la Jirama se sont présentés devant la presse hier, à Ambohidahy. Une manière pour ces derniers de dénoncer leurs droits bafoués et d'exprimer leurs craintes face à la circulation d'informations sur d'éventuelles arrestations. Les grévistes ont ainsi annoncé qu'ils ont déposé une plainte pour violation grave du Code de travail auprès du Bureau International du Travail (BIT), des hauts commissariats des droits de l'Homme, des représentants de la Banque mondiale et du FMI, de l'Union européenne et bien d'autres organisations internationales. Par ailleurs, ils ont fait savoir que la médiation portant sur 8 des 25 points avec la Direction générale, entreprise au niveau de l'Inspection du Travail, s'est soldée par un échec. Pour rappel, en dépit de la note émanant de la Direction générale interdisant la tenue de meeting dans l'enceinte des infrastructures et bâtiments de la Jirama, les employés grévistes ont poursuivi leur sit-in, hier, devant l'entrée principale des locaux à Soanierana. Le Conseil d'arbitrage, qui tranchera de la poursuite ou non de la grève, aura lieu ce jour au tribunal d'Anosy. (Madagascar Laza p.2, Madagascar Matin p.4, La Vérité p.3, Tia Tanindrazana p.2)

### INTERPELLATION SUR LES EXECUTIONS SOMMAIRES

« Nous sommes inquiets que l'Armée entreprenne, en première ligne, une mission de sécurisation dans le Sud. Ce corps est effectivement une force de troisième catégorie, spécialisée dans la défense du territoire ». Tels sont les propos d'Omer Kalameu, conseiller aux Droits de l'Homme au bureau de la coordination résidente du Système des Nations Unies, lors de la remise d'ouvrages sur le droit international des droits de l'Homme à Tsimbazaza, hier. Il a également interpellé l'Assemblée nationale qui, de son avis, a le devoir et le droit d'enquêter, de dénoncer et de censurer le gouvernement sur des cas de non-respect des droits de l'Homme. « Le président de la commission parlementaire de la Défense au sein de l'hémicycle va inviter des hauts-gradés de l'armée à s'expliquer sur l'opération de sécurisation dans le sud et les rumeurs d'exécutions sommaires » a promis Freddie Mahazoasy, Vice-président de l'Assemblée nationale. (L'Express de Madagascar p.8, Madagascar Laza p.3, Takoritsika p.2)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



- “Madagascar ne dispose ni de politique, ni de stratégie de lutte contre l’insécurité » dénonce le général Désiré Ramakavelo, qui estime qu’il s’agit du principal blocage ne permettant pas aux forces de l’ordre de s’investir pleinement dans leur mission. Il insiste également sur le renforcement de l’équipement des éléments en mission et la révision de leurs indemnités. (Madagascar Matin p.3)

## CONSTRUCTION DE VOIE RAPIDE. LES HABITATIONS SERONT EPARGNEES

Une réunion entre les responsables des projets présidentiels et ceux des communes concernées par la construction d’une voie rapide ainsi que des bretelles menant à l’aéroport, en vue du Sommet de la Francophonie, s’est tenue à Anosy. Outre la présentation du projet, la séance était surtout l’occasion pour Lalao Mbolatiana Rajaonarivo, Directeur de cellule des projets présidentiels, de rassurer les responsables concernant la crainte de démolition d’habitations. « Cette construction ne va causer aucune expropriation, ni démolition de maisons » a-t-elle affirmé. Selon les explications des techniciens, le projet de routes sera construit principalement sur des zones marécageuses et traversera des rizières. La voie rapide s’étendra sur une longueur totale de 19 km. Quatre bretelles constituent l’échange avec le réseau routier de la capitale. Les travaux débiteront en novembre et s’étaleront sur 19 mois. Le chantier sera pris en charge par la société chinoise China Road and Bridge Corporation (CRBC) (L’Express de Madagascar p.5, Madagascar Laza p.3, Les Nouvelles p.15, Madagascar Matin p.12)

## PESTE À AMBOHIDRATRIMO. 3 CAS SUSPECTS, 2 DECES

Trois cas suspects de peste ont été identifiés à Ankazo, dans la commune de Mahitsy dans le district d’Ambohidratrimo. Deux décès ont été enregistrés. Les autorités sanitaires locales, avec l’appui de l’équipe sanitaire mobile d’intervention de la région Analamanga, ont immédiatement pris les mesures adéquates: administration de médicaments prophylactiques à 70 personnes, désinsectisation des habitations des malades, de l’ambulance mais également des chambres d’hôpitaux, enterrement des corps dans le respect des normes, organisation de séances de sensibilisation des citoyens auprès des chefs fokontany et des agents communautaires. (Midi Madagasikara p.5)

## GREVE ILLIMITEE DU SECES

Malgré les annonces de la reprise de l’enseignement dans les universités publiques, martelées par le Président de la République, mardi, à Mahitsy, le spectre d’une année blanche plane toujours. Simone Baholisoa Ralalaoherivony, présidente du SECES section Antananarivo, a en effet démenti les affirmations de certains responsables concernant la reprise effective des activités pédagogiques. Selon ses explications, les membres du SECES rencontreront ce jour le Premier ministre Jean Ravelonarivo. Toujours selon ses propos, la fin de la grève ne pourrait être annoncée qu’après la consultation des membres du syndicat. (L’Express de Madagascar p.8)

- La situation ne s’améliore pas non plus à Toliara où l’on observe un bras de fer entre le Président de l’université et les membres du SECES. “L’année universitaire 2016 débutera au plus tard au mois de mars” a annoncé le Pr Dina Alphonse, numéro un de l’Université de la ville du Soleil. De leur côté, les membres du syndicat des enseignants chercheurs campent sur leur position. « La reprise des activités pédagogiques dépendra de la signature de la lettre d’engagement donnant l’assurance du paiement des indemnités par l’Etat » a souligné le Dr Le Gros, un des leaders du SECES section Toliara, lors d’une conférence de presse. (Midi Madagasikara p.4)

## Politique étrangère

### LA BAD DRESSE UN BILAN MITIGE

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



Le non-respect de l'échéance pour le paiement des dettes malgaches est pointé du doigt par la Banque Africaine de Développement. « Des problèmes commencent à se faire sentir au niveau des opérateurs engagés dans les projets. Le gouvernement paie les dettes mais avec un certain retard » a expliqué Abdelkerim Bendjebour, Représentant-résident de la BAD lors d'un atelier de validation sur la revue de la performance du portefeuille des opérations de l'institution qui s'est tenu au ministère de l'Economie et de la Planification, à Anosy, hier. Gervais François Rakotoarimanana, ministre des Finances et du Budget a avoué ce retard tout en arguant que « le budget pour chaque projet n'est pas bien déterminé ». Il a par ailleurs annoncé la mise en place d'un comité de suivi pour « surveiller » la réalisation des projets et la bonne gestion du budget. En effet, le déblocage des fonds d'un montant de 305 millions de dollars, octroyés par la BAD pour Madagascar dépendra du renforcement du contrôle des dépenses. (L'Express de Madagascar p.6, Midi Madagasikara p.2, Madagascar Laza p.4, Les Nouvelles p.2)

- « L'Etat malgache est incapable d'honorer ses dettes » dénonce **Madagascar Matin** à sa Une. Le quotidien impute la faute et la « faillite » de l'Etat à Gervais François Rakotoarimanana qu'il qualifie de « Zorrer-expert importé du Canada ». C'est sur un ton alarmiste que le journal fait part de son analyse selon laquelle le FMI, qui enverra prochainement une mission à Madagascar, pourrait retirer son soutien à la Grande île suite à cette insatisfaction de la BAD. (p.3)

## LE DEBLOCAGE DE LA 2<sup>ème</sup> TRANCHE DU 11<sup>ème</sup> FED EN COURS

Benedito Sanchez Gaspar, Ambassadeur de l'Union européenne à Madagascar, a annoncé hier le déblocage de la 2<sup>ème</sup> tranche du 11<sup>ème</sup> FED dans les prochaines semaines. Selon ses explications, l'enveloppe globale s'élève à 518 millions d'Euros, étalés sur la période 2014-2020. D'autres appuis importants, tel que l'Accord de partenariat économique, adapté aux défis de la mondialisation et aux besoins de modernisation de l'économie malgache, sont également prévus par l'Union européenne. En addition, les fonds régionaux sont également prévus pour soutenir le développement de la Grande île. (Madagascar Laza p.3)

## LA MISSION DU FMI ATTENDUE CE JOUR

Cette mission dépêchée par le Fonds Monétaire International à Madagascar entre dans le cadre de la finalisation de la Facilité de Crédit Rapide ou FCR. Si le dossier est approuvé, la Grande île bénéficiera d'une enveloppe de 47,1 millions de dollars pour la balance de paiement. (L'Express de Madagascar p.7, La Vérité p.4, Takoritsika p.3) « Le bailleur exige des éclaircissements, voire des explications aux autorités malgaches avant d'ouvrir quelque robinet » opine **La Gazette de la Grande**. Le quotidien appuie son avis par la publication, dans son intégralité, de la lettre que le FMI a adressée au gouvernement dans laquelle il demande des précisions sur les recettes fiscales, les données sur le stock et les flux de la dette intérieure et extérieure en 2015, les montants et les bénéficiaires de toutes les garanties octroyées par l'Etat, etc. (p.4)

## VERS LE RENFORCEMENT DE LA COOPERATION MADAGASCAR – INDONESIE

Le chargé d'affaires de l'ambassade d'Indonésie à Madagascar a fait part de la volonté de son pays de renforcer sa coopération avec Madagascar, lors de la célébration du 70<sup>ème</sup> anniversaire de la République indonésienne à la résidence Wisma Indonesia, hier. L'enseignement et l'éducation, l'agriculture, le secteur maritime, le commerce et le tourisme constituent les domaines de coopération privilégiés. Béatrice Atallah, ministre des Affaires étrangères, a profité de l'occasion pour mettre en avant la « maturité démocratique » de Madagascar reflétée par le bon déroulement des élections communales (Madagascar Laza p.3)

- « Décidément, tous les moyens sont bons pour séduire la communauté internationale » se désole **Madagascar Matin**. Le quotidien a fortement critiqué le discours de la Chef de la

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





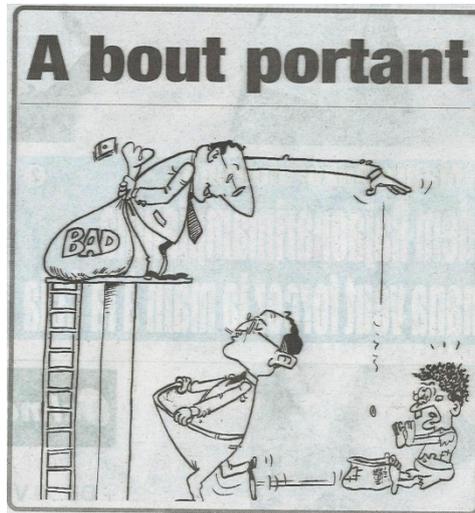
# INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,  
Leadership et Stabilité



*diplomatie malgache qu'il apparte à "une insulte envers les millions de Malgaches victimes de fraudes électorales ou qui n'ont pu participer au vote ». (p.2)*

## Un peu d'humour



La Vérité p.2

### Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: [tiaray.randriamalala@eces.eu](mailto:tiaray.randriamalala@eces.eu)

Honorine RAMISARIVÉLO: [misa.ramisarivelo@eces.eu](mailto:misa.ramisarivelo@eces.eu)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

